

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 8 février 2022

L'an deux mil vingt-deux le huit du mois de février à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes « La Jaulerie » à Assais les Jumeaux, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

24 présents + 1 pouvoir (25 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Frédérique DAMBRINE, Dominique GUILBOT, Gaëtan GARREAU, Mattieu MANCEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Fabrice DURAND, Jérôme GLORIAU, Jean-Claude LAURANTIN
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT, Monique NOLOT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Dominique BARREAU, Pascal BIRONNEAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

1 pouvoir :

- ✓ Frédéric PARTHENAY a donné pouvoir à Mattieu MANCEAU

Excusé : Frédéric PARTHENAY

Absents : Jacky JOZEAU, Mathias DIXNEUF

Micheline REAU a été élue secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mercredi 02 février

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Mise en place d'une stratégie territoriale d'attractivité emploi

M. le Président expose

Dans un contexte où la difficulté de recrutement est importante pour l'ensemble des entreprises du territoire, tous secteurs confondus, il est proposé de mener une réflexion permettant de d'améliorer l'attractivité du territoire sur le volet « emploi ».

L'attractivité-emploi, à l'instar d'une stratégie de développement économique globale, relève d'argumentaires multithématiques et canaux de communication diversifiés.

Le projet se composerait en deux phases :

- **conduire une réflexion partagée** (avec les acteurs concernés -institutionnels, économiques, sociaux, touristiques) sur :
 - les enjeux et objectifs de l'action
 - les messages clés / argumentaires sur lesquels fonder la campagne
 - les cibles et par conséquent les supports pertinents pour déployer la stratégie
- **développer les supports** et modalités d'un plan de communication

Cette prestation peut être accompagnée financièrement dans le cadre du programme LEADER, avec le plan de financement suivant :

| dépenses HT | | recettes | |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------------|--------------------|
| Accompagnement à l'élaboration de la stratégie attractivité/emploi | 11 000,00 € | LEADER | 14 400,00 € |
| déploiement d'outils | 7 000,00 € | autofinancement CCAVT | 3 600,00 € |
| TOTAL HT | 18 000,00 € | TOTAL | 18 000,00 € |
| TVA | 3 600,00 € | autofinancement CCAVT | 3 600,00 € |
| TOTAL TTC | 21 600,00 € | TOTAL financement | 21 600,00 € |

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil communautaire :

- ✓ Décide de s'engager dans le projet de stratégie territoriale d'attractivité emploi tel que présenté
- ✓ De solliciter les subventions dans le cadre du programme LEADER, pouvant représenter 80% des dépenses éligibles
- ✓ Autorise M. Le Président ou son représentant à mettre en œuvre la présente délibération

A Airvault, le 8 février 2022
Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20220214-5-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 14-02-2022

Publication le : 14-02-2022

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48